



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

*Séance du 03 Mai 2018*

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 30

Votants : 30

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – A. CORNE – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT – J.M. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – R. LOVATY - C. BERTIN – C. BOUARD – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – P. COLAS – A. GIRAUD, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

M. F. SZYPULA - R. MAZAL, Vice-Présidents.

M. M. MORGAND - J. BLETTERY – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres.

M. J.P. BLANC - C. CATARD – G. MARSONI – J. JOANNET – N. COULANGE – G. DURANTET - M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

N° 2

OBJET :

BELLERIVE-SUR-  
ALLIER

AMENAGEMENT DE LA  
BOUCLE DES ISLES

ACQUISITION DES  
PARCELLES AP 181-182-  
183-727 ET DEMANDE  
DE SUBVENTION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 24 MAI 2018

Publiée ou notifiée

le : 24 MAI 2018

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de loisirs et d'équipements touristiques,

**Vu** la délibération n° 28 du Conseil Communautaire en date du 13 septembre 2001, reconnaissant d'intérêt communautaire le projet d'aménagement de la Boucle des Isles initialement porté par la commune de Bellerive sur Allier,

**Vu** les Bureaux Communautaires des 30 mai 2012 et 6 juin 2013 au cours desquels des précisions ont été apportées quant aux orientations d'aménagement du secteur de la Boucle des Isles, dans le prolongement de l'étude réalisée par le Cabinet AXE-SAONE,

**Vu** les estimations du Pôle d'Évaluations Domaniales de la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 14 décembre 2017 et du 15 février 2018 afférentes aux parcelles AP 181, AP 182, AP 183 et AP 727, s'élevant globalement à 10 000 €,

**Considérant** l'intérêt pour Vichy Communauté de compléter sa réserve foncière en se rendant propriétaire des parcelles cadastrées AP 181, 182, 183 et 727, situées dans la Boucle des Isles à Bellerive sur Allier, d'une superficie totale de 3750 m<sup>2</sup> (cf plan annexé),

**Considérant** l'accord intervenu entre les propriétaires desdites parcelles et Vichy Communauté sur un prix s'élevant à 10 000 €,

**Considérant** la possibilité de bénéficier du soutien financier de partenaires institutionnels (Etat, Agence de l'Eau, Région, Europe),

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'acquérir auprès de Monsieur et Madame Gilbert MAURIN ou de leurs ayants droit, les parcelles cadastrées AP 181 (1077 m<sup>2</sup>), AP 182 (1248 m<sup>2</sup>), AP 183 (16 m<sup>2</sup>) et AP 727 (1409 m<sup>2</sup>), situées dans la Boucle des Isles à Bellerive sur Allier au prix de 10 000 €,
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les partenaires financiers et institutionnels sur cette opération,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou M. le Conseiller Délégué pour signer tous documents relatifs à cette opération.

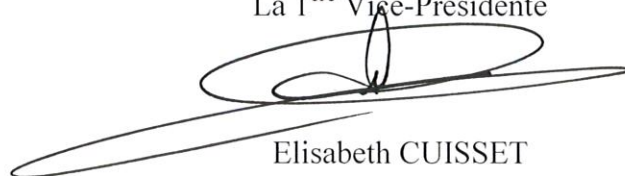
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition y compris les frais d'acte seront imputées au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 mai 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

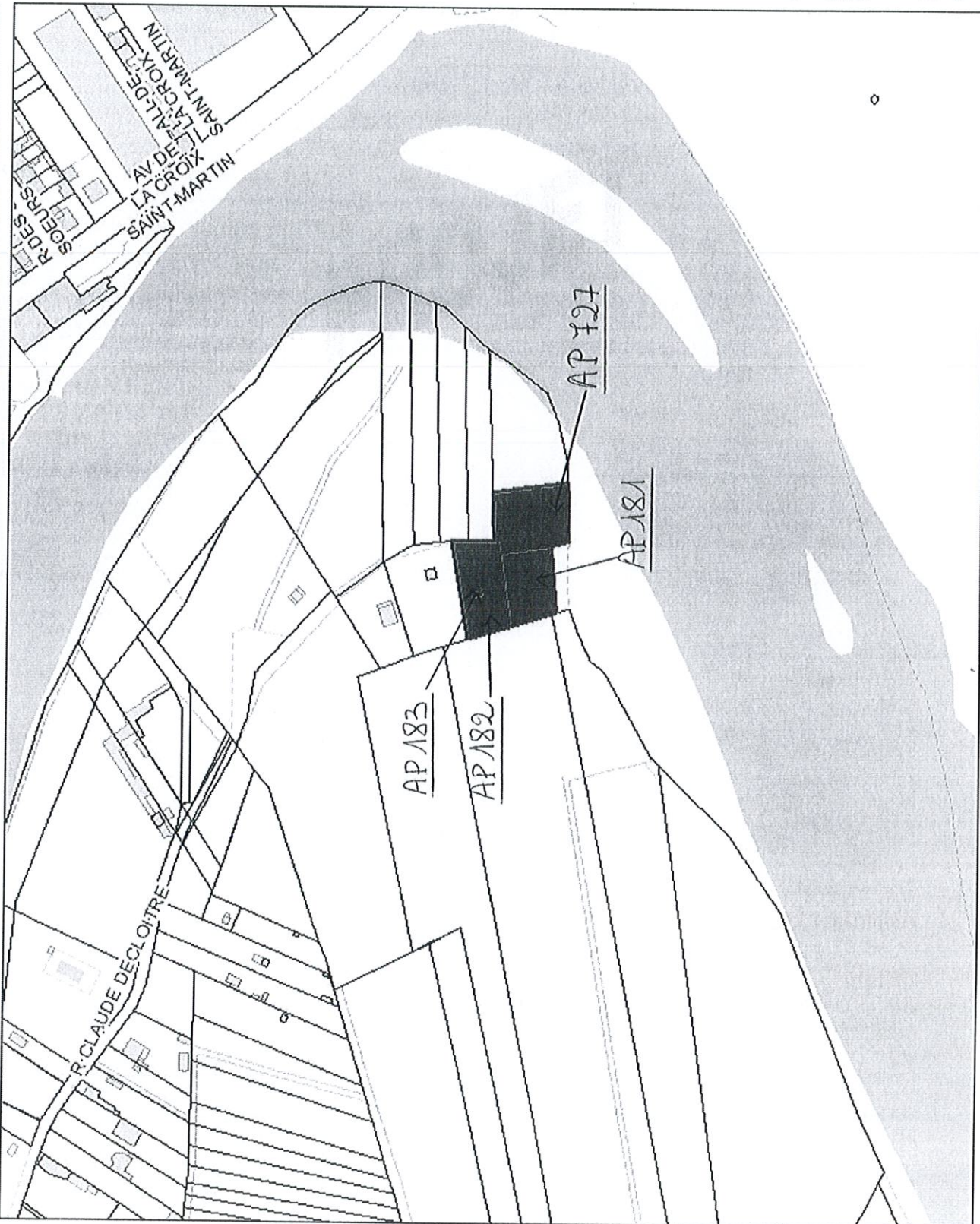
Pour le Président empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Elisabeth CUISSET



**BELLERIVE SUR ALLIER - BOUCLE DES ISLES - AP 181 - 182 - 183 - 727**



Edité le 18/04/2018

Sources:

SIG - CA Vichy Val d'Allier  
DGFiP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:2 954



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03/05/2018

Objet de l'acte : BELLERIVE SUR ALLIER - AMENAGEMENT DE LA BOUCLE DES ISLES -  
ACQUISITION DES PARCELLES AP 181-182-183-727 ET DEMANDE DE  
SUBVENTION

.....

Date de décision: 03/05/2018

Date de réception de l'accusé 24/05/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 03MAI2018\_2a

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180503-03MAI2018\_2a-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : 2.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180503-03MAI2018\_2A-DE-  
1-1\_1.pdf )